

Mission confiée par le juge (expertise civile)

- Rechercher les causes du sinistre ou du litige financier
- Préconiser les remèdes (attention: pas de maîtrise d'œuvre!)
- Chiffrer les préjudices
- Déterminer les éléments de fait relatifs aux responsabilités

- **Expertise civile** (qui va payer?)

L'expert a des moyens mais peu de pouvoir
→ principe du contradictoire

- **Expertise pénale** (qui va être condamné à une peine?)

L'expert a plus de pouvoir mais peu de moyens (c'est l'Etat qui paye!)

Les causes

- Facteurs naturels:

- géologiques
- topographiques
- climatiques

- Facteurs humains:

- terrassements
- rejets d'eau
- **absence ou insuffisance de reconnaissance de sols**

Les risques du sol

- Limites de la géotechnique → on ne peut atteindre la certitude absolue qu'exige le droit
- Sol: matériau naturel → risques contentieux importants

Exemples de sinistres











C.F.M.S - 1er octobre 2008 - Le point de vue de l'expert judiciaire - F.BARDOT



C.F.M.S - 1er octobre 2008 - Le point de vue de l'expert judiciaire - F.BARDOT



C.F.M.S - 1er octobre 2008 - Le point de vue de l'expert judiciaire - F.BARDOT



C.F.M.S - 1er octobre 2008 - Le point de vue de l'expert judiciaire - F.BARDOT

Pour s'en prémunir:

- Être un bon géotechnicien
- Bien faire son métier
- Être bien assuré!

Ce n'est pas suffisant !

- Article 1792 du code civil: présomption de responsabilité des constructeurs en cas de dommage à l'ouvrage, même résultant d'un vice du sol (obligation de moyen ou de résultat?)
- Aléa (ou piège) géologique

- Le vice du sol

- Il n'y a pas de sol vicieux (des maîtres d'ouvrage?)
- Il n'y a que des sols pas ou mal reconnus

- L'aléa géologique

- aléa: coup de dé, hasard

- Les pièges géologiques résultent de:

- nature, origine et mise en place des formations
- évolution ultérieure physique et chimique : facteur temps
- rôle de l'eau
- rôle de l'homme

Alibi pour justifier une réclamation ou masquer l'absence d'étude préalable

Les catastrophes naturelles

- Les effets de phénomènes naturels sont catastrophiques quand l'homme ne tient pas compte de leur occurrence

Géotechnique → moyens d'éviter ou de prévenir certaines catastrophes

« Nature, to be commanded, must be obeyed »

F. BACON

« Si l'on néglige la nature, celle-ci se venge »

C. ALLEGRE

Réflexions sur la norme relative aux missions géotechniques de juin 2000

- Progrès important incontestable: le rôle joué par le géotechnicien est précisé, sa responsabilité est mieux cernée.
- Dans les faits, la sinistralité ne parait pas avoir diminué
- Encore trop de chantiers sans études géotechniques, ou études insuffisantes
- Mission confiée au géotechnicien trop limitée (G12 → 80%), difficultés pour l'intégrer dans l'équipe de maîtrise d'œuvre (conception et exécution), notamment dans le bâtiment
- Le risque du sol ne sera jamais annulé complètement

Facteurs de risques particuliers

- Confusion maître d'ouvrage et maître d'œuvre
- Confiance aveugle dans l'informatique
 - Le géotechnicien doit être un géologue qui serait aussi mécanicien du sol ,et non l'inverse (Terzaghi)
 - Esprit naturaliste: sens de l'observation du terrain
 - Ordres de grandeur
- Transmission du savoir faire à l'intérieur d'une entreprise

CONCLUSION

- Nécessité de confier une mission complète au géotechnicien, conception et exécution.
- Mise en place de la méthode observationnelle (EUROCODE 7)

		Événement	
		Ça tombe	Ça ne tombe pas
Prévision de l'expert	Ça va tomber	Héros	Imbécile
	Ça ne tombera pas	Assassin	Normal

« Il est toujours difficile de prévoir, surtout l'avenir ! » (Woody Allen)